

PREFET DU JURA

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Le Préfet du Jura,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

A 2019- 1375

Objet : Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers

VU le Code de la Sécurité Intérieure, notamment les articles R 723-57 à R 723-60 ;
VU le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;
A l'occasion de la promotion du 4 décembre 2019 ;
SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;

ARRETE

Article 1^{er} : La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers est décernée aux personnes dont les noms suivent et qui ont constamment fait preuve de dévouement :

Médailles GRAND OR

Colonel	Didier	EISENBARTH	D.D.S.I.S.	MONTMOROT
Lieutenant Hors classe	Hervé	GROS	C.S.P.	LONS-LE-SAUNIER
Caporal-chef	Pierre	PROST	C.I.S.	SIROD

Médailles d'OR

Adjudant-chef	Lionel	AMIOT	C.S.P.	LONS-LE-SAUNIER
Lieutenant	Philippe	BRENET	C.S.P.	GRAND-DOLE
Lieutenant	Lilian	CUYNET	C.S.P.	CHAMPAGNOLE
Adjudant-chef	Jérôme	GRILLOT	C.I.S.	PAYS-POLINOIS
Adjudant-chef	Stéphane	INABNIT	C.I.S.	MOREZ
Adjudant-chef	Frédéric	LE COQ	C.S.P.	SAINT-CLAUDE
Caporal-chef	Raphaël	MORNICO	C.I.S.	MOREZ
Lieutenant	Florent	NICOLE	C.I.S.	ORCHAMPS
Lieutenant	Christophe	PULICE	C.I.S.	LE LIZON

Médaille d'ARGENT

Sapeur 1 ^o classe	Eugénio	GARCIA	C.I.S.	LE FINAGE
Caporal	Aurélien	GOVINDAMA	C.S.P.	GRAND-DOLE
Sergent-chef	Franck	GUILLEMIN	C.I.S.	SALINS-LES-BAINS
Sapeur 1 ^o classe	Bertrand	REGAD	C.I.S.	LES COMBES
Sapeur 1 ^o classe	Pascal	RENARD	C.I.S.	GENDREY

Médaille de BRONZE

Sergent-chef	Christopher	ARLANDIS	C.I.S.	FONCINE-LE-HAUT
Sapeur 1° classe	Paul	BACHELLIER	C.I.S.	VIRY
Infirmier	Aurélie	BENOIT-GUYOD	C.I.S.	LES ROUSSES
Sapeur 1° classe	Sophie	BLANDIN	C.I.S.	CHAUMERGY
Sergent	Arnaud	BOISSON	C.I.S.	ARINTHOD
Caporal	Elie	DEFERT	C.I.S.	PAYS POLINOIS
Sapeur 1° classe	Maximilien	DONARD	C.I.S.	CHAUMERGY
Sergent-chef	Bruno	DUPUIS	C.S.P.	GRAND-DOLE
Sapeur 1° classe	Laura	FERARD	C.I.S.	LES COMBES
Infirmier	Amélie	GAROT	C.I.S.	VIRY
Caporal	Antoine	GENTET	C.S.P.	GRAND-DOLE
Caporal	Julien	GRIFFOND	C.I.S.	SIROD
Caporal	Anthony	GRILLOT	D.D.S.I.S.	MONTMOROT
Caporal-chef	Julien	GUY	C.I.S.	MONT-SUR-MONNET
Sergent	Sabrina	KRONNER	C.I.S.	ORCHAMPS
Sapeur 2° classe	Maximin	LAUREAU	C.I.S.	CHAUX-DES-CROTENAY
Caporal-chef	Vincent	LOPIN	C.S.P.	CHAMPAGNOLE
Sapeur 1° classe	Dominique	LOUVAT	C.S.P.	GRAND-DOLE
Sapeur 1° classe	Fabien	METRAZ	C.I.S.	MORBIER
Sergent	Christelle	MORIZOT	C.I.S.	MOREZ
Sapeur 2° classe	Cédric	PERELLI	C.P.I.	GRANDE RIVIERE CHÂTEAU
Caporal	Willy	PONARD	C.I.S.	LONGCHAUMOIS
Caporal-chef	Déborah	RICHARD	C.I.S.	LORETTE
Sapeur 1° classe	Yoann	TAVERNIER	C.S.P.	GRAND-DOLE
Caporal-chef	Alexandre	TIMONIER	C.I.S.	SAINT-AMOUR
Infirmier	Johanna	URBAIN	C.I.S.	BLETTERANS

Article 2 : La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers se perd de plein droit :

- par une condamnation à une peine afflictive ou infamante ;
- par la résiliation de l'engagement par suite de sanction disciplinaire ;
- par révocation.

Elle peut, en outre, être retirée par arrêté du préfet :

- pour toute autre condamnation ;
- pour indignité dûment constatée ;
- à la suite d'une sanction disciplinaire.

Article 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura, Monsieur le Sous-Préfet de Dole, Madame la Sous-Préfète de Saint-Claude sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Lons le Saunier, le 19 NOV. 2019

Le Préfet

Richard VIGNON